



La Fédération FO de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle (sections FNEC FP – FO de l'académie d'Aix-Marseille) communique :

Comité Technique Académique du 22 janvier 2020

Tous les élus du personnel ont refusé de siéger au CTA convoqué notamment pour entériner la fin des prérogatives des Commissions Paritaires (CAPD et CAPA)

Déclaration commune FNEC FP- FO - UNSA Éducation

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Au nom des élus du personnel FNEC FP FO et UNSA Éducation académique, je vous informe que nous refusons de siéger aujourd'hui car nous refusons d'entériner la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la Fonction publique » dont nous exigeons l'abrogation pure et simple.

Contre les « Nouvelles Lignes de Gestion » qui en découlent, nous réaffirmons notre indéfectible attachement aux Commissions Administratives Paritaires par corps et à leurs prérogatives instituées par le Statut Général des fonctionnaires promulgué en 1946.

Ces « Nouvelles Lignes de Gestion », aujourd'hui en matière de mutation, l'an prochain en matière de promotion, c'est la fin des compétences des CAP et du rôle des élus que les personnels se sont donnés en décembre 2018.

C'est INACCEPTABLE !

Nous exigeons le maintien de toutes les prérogatives des CAP de contrôle avant, pendant, et après les opérations de l'Administration.

Nous refusons que les personnels soient placés dans un rapport individuel avec l'État employeur, leurs élus étant privés de tout contrôle sur l'ensemble des actes ayant un impact sur la gestion des corps des personnels et sur la carrière de chaque agent de ces corps, et même privés de tout document et information pour veiller à la transparence et au respect de l'égalité de traitement des personnels.

Dans le contexte présent de mobilisation sociale d'une ampleur inédite, grandement marquée par la colère des personnels contre la réforme des retraites, ce coup de force contre les CAP et les représentants du personnel pour livrer les agents à l'arbitraire ne va pas apaiser la colère, bien au contraire.

De plus, la réunion du CTA, aujourd'hui, a également à l'ordre du jour la préparation de la rentrée scolaire 2020. Les moyens alloués à notre académie, c'est une évidence, sont cette année encore TRES INSUFFISANTS pour assurer les mesures annoncées dans le 1^{er} degré comme pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves attendus. Pour les 1700 collégiens et lycées de plus prévus, il faudrait au moins 140 postes supplémentaires dans le 2nd degré alors que 2 seulement sont annoncés.

C'est donc une nouvelle dégradation de l'Enseignement public, pour le plus grand profit de l'enseignement privé, qui est programmée.

Cette dégradation est également organisée par le biais de « réformes » qui désorganisent les établissements, les CIO et les services administratifs.

La réforme du lycée notamment déstructure les parcours scolaires, démantèle la cohérence des enseignements, remet en cause le baccalauréat comme diplôme national.

Nous soutenons le mouvement de refus des E3C engagé par nombre de nos collègues en lycée et appelons à le généraliser. Nous demandons l'annulation de ces épreuves et leur transformation en examen national, terminal et anonyme.

Pour conclure, nous tenons à souligner le contexte d'épuisement professionnel, de profonde lassitude et surtout de grande colère... et ce n'est pas la prétendue revalorisation très insuffisante, aux effets lointains liés à des contreparties sur les temps de service, les missions et le nouveau « management » qui va régler les problèmes, bien au contraire.

Nous revendiquons le dégel immédiat du point d'indice et une revalorisation pour tous, immédiate et sans condition, compensant au moins les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000.

Monsieur le Recteur,

Si ce que nous revendiquons aujourd'hui n'est pas pris en considération, le gouvernement et le ministre porteront l'entière responsabilité de l'aggravation de la crise car, avec les personnels, nous sommes déterminés à refuser et combattre toutes les régressions qui visent nos statuts de fonctionnaires et l'École publique.

La Fédération FO de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle s'est en outre exprimée sur le projet de retraite à points

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

La mobilisation se poursuit semaine après semaine pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur-euse-s, de la jeunesse... De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc. rassemblant à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes.

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste.

La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Sous la pression de la mobilisation, le gouvernement tente de nouveau de leurrer les enseignants sur des hausses possibles de salaires, sous forme de primes, mais le ministre de l'Éducation n'a donné aucune réponse concrète aux organisations syndicales qui demandent d'ouvrir de réelles négociations sans préalable pour des augmentations de salaire sans contrepartie et concernant tous les personnels.

La FNEC FP FO appelle à continuer et à amplifier encore la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet.

La FNEC FP FO met tout en œuvre pour faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation afin d'obtenir le projet de la réforme des retraites.

Ces deux déclarations ont ensuite été communiquées
aux manifestants rassemblés devant le rectorat.

